



VILLE  
DE  
POUZOLLES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 31 juillet 2025

#### PROCES VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 31 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM. ALMES Bernard, LUCAS André, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle.

Secrétaire de séance : MME SIMON Jennifer.

Membres en exercice 14, présents 9, absents excusés 5.

Convocation en date du 24 juillet 2025.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame SIMON Jennifer est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 10 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

#### **023/2025 TARIF CANTINE**

Le Maire informe que Sud Est Traiteur, prestataire qui fournit les repas de cantine, nous a informés que suite à l'augmentation du prix des matières premières et au paiement d'une nouvelle écocontribution, il est contraint d'augmenter de 3% le prix des repas.

A ce jour, le repas est facturé 4.08 € à la commune et nous le refacturons à 3.80€ aux familles.

A compter du 01/09/25, le repas sera facturé 4.21€ à la commune.

Le Maire propose donc de facturer aux familles, dès le 20/08/2025, 4.20€ par repas, sachant que les garderies du matin et du soir sont entièrement gratuites.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **024/2025 ZAC DE GUINDRAGUES – APPROBATION CRAC 2024**

Le conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire présente au conseil le compte rendu annuel à la collectivité établi par Hérault Logement pour 2024.

Le conseil constate que les modifications qui avaient été demandées lors du précédent CRAC ont été prises en compte, en ce qui concerne le fonds de concours et le montant de l'estimation de la revente au concédant.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **025/2025 LOGICIEL OPEN DECI POUR LA GESTION DES BORNES INCENDIE**

Le Maire rappelle qu'une convention été signée avec le SDIS pour la mise à disposition du logiciel OPEN DECI, pour la gestion des bornes incendie.

Il convient de la modifier pour donner accès à la société Allingry, en charge du contrôle des hydrants. Cela permettra que ce prestataire puisse intervenir directement sur le logiciel pour positionner les nouvelles bornes incendie et pour signaler celles qui sont défectueuses.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Canicule : Mme Monique CROS est nommée référente canicule

Epicerie : suite aux négociations avec l'agent immobilier, la proposition d'achat de l'immeuble à 55.000€ a été acceptée.

Distillerie : les élus ont rencontré Territoire 34 et Hérault ingénierie et le cabinet NAOS. Nous attendons un retour d'Hérault Energies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h .

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.